

# Appel des universitaires pour la défense de l'enseignement de la philosophie dans le secondaire.

Depuis la dernière réforme du lycée en 2010-2013 (mise en place sous le mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy), l'enseignement de la philosophie a été durement touché par deux mesures, concernant potentiellement deux élèves sur trois.

- La première concerne les séries technologiques (environ un tiers des élèves recevant un enseignement de philosophie), avec la remise en cause de l'heure hebdomadaire en demi classe obtenue en 1994. En supprimant la garantie qu'offrait l'inscription de cet horaire dans une grille nationale, l'autonomie locale laissée aux établissements a depuis eu raison d'une bonne partie de ces heures dédoublées (environ un sur deux en 2012-2013, de l'aveu même du ministère). Or, ces dédoublements sont la condition sine qua non d'un enseignement ambitieux de la philosophie dans ces séries, à l'heure où chacun reconnaît la nécessité de former la jeunesse à un esprit critique, notamment sur les questions religieuses, éthiques et politiques qui sont au programme.

- La seconde concerne la série scientifique (un second tiers des élèves), dont l'horaire a été amputé de 25 %, en retirant de la grille horaire nationale, la quatrième heure hebdomadaire (instaurée en 2001). Outre que le programme n'a pas été « ajusté » à cette diminution horaire conséquente, nous déplorons là aussi, un appauvrissement des conditions dans lesquelles s'effectue l'enseignement de la philosophie.

Depuis cinq ans, nos collègues du secondaire ont sans relâche attiré l'attention du ministère sur ces questions cruciales qui portent sur les fondamentaux de notre ambition républicaine pour l'école. Ils attendent par ailleurs du gouvernement actuel, l'évaluation de la réforme à laquelle il s'était engagé. **Les signataires de cet appel - en soutien à leurs collègues du secondaire, mais aussi au titre du baccalauréat, premier diplôme universitaire dont la démocratisation conditionne l'avenir de la démocratie - demandent instamment à Madame la Ministre de restaurer au plus vite, les conditions d'un enseignement ambitieux de la philosophie au Lycée.**

Paris, le 3 juillet 2015